

## / COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

### **Grande conférence sociale : les maires et les présidents de communautés continueront de s'impliquer pour le service public et l'emploi**

Depuis plus de 30 ans, les maires et les présidents de communautés s'impliquent fortement dans les politiques de l'emploi, tant en leur qualité d'employeur que de « moteur » des politiques locales à travers les outils et les dispositifs dont ils disposent. Partie prenante de la Grande conférence sociale dans les tables rondes consacrées au développement de l'emploi et à la modernisation de l'action publique, l'Association des maires de France a rappelé que l'engagement des maires dans ces deux domaines se poursuivra.

Souvent mises en cause pour leurs recrutements, **les communes et communautés, par la voix des représentants de l'AMF, ont rappelé qu'elles mettaient en œuvre, avec des agents territoriaux mobilisés, dans un contexte de maîtrise budgétaire, des services publics de proximité** qui produisent de la valeur, renforcent l'attractivité des territoires et permettent d'atténuer les effets de la crise.

**Très attachés à cette fonction publique territoriale qui a su, depuis la décentralisation, s'adapter en permanence et assurer un service public de qualité**, les représentants des employeurs communaux et intercommunaux ont affirmé leur désir de participer au chantier de refonte des grilles de rémunération des catégories C et B. Ils ont aussi rappelé l'impératif de formation initiale et tout au long de la vie, en souhaitant développer en particulier la formation en alternance et l'accompagnement de la réorientation professionnelle des seniors.

**Employeurs de contrats aidés**, les élus attendent du gouvernement que les caractéristiques des nouveaux contrats auxquels ils auraient accès remplissent les conditions indispensables pour une insertion professionnelle : une durée suffisamment longue pour permettre une véritable expérience professionnelle pouvant être valorisée et un accès facilité aux diverses formations.

**Acteurs des missions locales**, ils en soulignent le rôle majeur pour permettre l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ils demandent que l'action de ces missions qui agissent dans la proximité et peuvent ainsi être les interlocuteurs de nombreux jeunes soit confortée, que des moyens pérennes leur soient alloués et que les partenariats soient élargis aux acteurs de l'éducation.

**Fortement engagés dans les maisons de l'emploi**, les maires et les présidents de communautés soulignent leur apport au service public territorial de l'emploi. Outil performant de déclinaison territoriale des politiques nationales d'insertion et d'emploi, elles permettent une cohérence des actions au niveau des bassins d'emploi et développent des initiatives et des synergies locales nécessaires au développement économique de leur territoire. Les maisons de l'emploi doivent voir leur rôle réaffirmé et leurs financements stabilisés.

**Impliqués également en faveur de l'emploi des plus précaires** au travers des clauses d'insertion dans les marchés publics, du recours aux ateliers et chantiers d'insertion, les maires sont sensibles au développement de l'économie sociale et solidaire et apportent leur soutien aux initiatives génératrices d'emplois locaux.

**Cet engagement justifie que les communes et les communautés, au sein des bassins d'emploi, soient reconnues comme des acteurs à part entière de l'élaboration et de la conduite des politiques territoriales de l'emploi.**